

Fondation Madeli-aide pour l'éducation

Programme d'appui à la réussite et à la persévérance scolaires des jeunes des Îles

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1- Orientation

Ce programme permet à la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation de réaliser le volet de sa mission consistant à accorder un soutien financier à des projets qui ont comme objectif de favoriser la réussite et la persévérance scolaires des jeunes aux Îles-de-la-Madeleine. Considérant l'importance d'amener les jeunes à développer des compétences et habiletés de qualité et variées tout au cours de leur cheminement scolaire, la Fondation tient à encourager les projets qui s'inscrivent dans cette perspective. Les trois axes retenus par la Fondation dans le cadre de ce programme (Agir tôt et en continuité : l'affaire d'une communauté; Lire, écrire, compter et réfléchir; Trouver sa voie et viser la diplomation) témoignent d'une préoccupation à répondre adéquatement aux besoins des jeunes des îles, peu importe l'étape de leur parcours scolaire.

2- Soutien financier

Le conseil d'administration de la Fondation détermine annuellement, par résolution, le montant qui pourra être consacré au programme. La Fondation encourage l'implication de partenaires dans le co-financement des projets. Le Comité de liaison réussite et persévérance scolaires reçoit et analyse les projets soumis par le Groupe Persévérance Scolaire et en valide le contenu. La responsable de ce comité en assure la présentation au Conseil d'administration de la Fondation qui détermine, par résolution, le montant accordé.

Le montant de l'aide accordé au GPS est fait en deux versements, un premier au début octobre et le second au début décembre.

3- Nature des projets soutenus

En collaboration avec le Groupe Persévérance Scolaire (GPS), organisme local voué à la réussite et la persévérance scolaires, la Fondation accorde une aide financière pour soutenir des actions réalisées dans les écoles des îles pour encourager les jeunes à poursuivre et à réussir leurs études, et ce, de la maternelle aux études collégiales. Des projets concernant le soutien parental font également partie des actions retenues par la Fondation.

Dans le cadre de ce programme, la Fondation reçoit uniquement les demandes présentées par le GPS, qu'elle considère comme l'organisme le mieux placé aux Îles pour identifier les moyens qui favorisent la réussite des jeunes et faire en sorte que ces moyens soient mis en œuvre. Ces demandes doivent s'inscrire dans l'un des trois axes éducatifs suivants :

1) Agir tôt et en continuité : l'affaire d'une communauté !

Les mesures de prévention à l'échec scolaire débutent dès le jeune âge et impliquent des interventions provenant de différents organismes. En collaboration avec la communauté des îles, la Fondation souhaite encourager les milieux à mettre en place des pratiques d'accompagnement et de soutien visant le développement d'habiletés et compétences nécessaires aux apprentissages scolaires.

2) Lire, écrire, compter et réfléchir !

La réussite scolaire peut prendre différentes couleurs. Par ailleurs, les compétences à lire, à écrire, à compter et à réfléchir s'avèrent des habiletés de base à partir desquelles de nouvelles connaissances se construisent. La Fondation encourage les projets qui contribuent au développement de ces savoirs essentiels.

3) Trouver sa voie et viser la diplomation !

Le choix de carrière représente une étape importante dans la vie d'un adolescent et d'un jeune adulte. Sensible aux défis que cela représente pour plusieurs jeunes des îles, en particulier lorsque ce choix implique des études à l'extérieur des îles, la Fondation soutient les projets qui permettent, non seulement de faire de meilleurs choix professionnels, mais également de persévérer jusqu'à la diplomation.

4- Présentation de la demande de financement

Chaque année, le GPS prépare un document qui décrit les projets qu'il propose de réaliser avec le montant demandé pour chacun d'eux. Chacun des projets informe des éléments suivants :

- Titre du projet
- Écoles d'implantation
- Nombre d'élèves touchés
- Année d'implantation lorsque le projet en est à sa 2^e année et plus de réalisation
- Montage et partenaires financiers
- Partenaires de réalisation
- Déterminants visés
- Résumé du contexte
- Résumé du projet et objectifs visés
- Résultats déjà observés (si le projet en est à sa 2^e année et plus de réalisation)
- Indicateurs (évaluation)

Les demandes de soutien financier déposées par le GPS à la Fondation sont analysées sous l'angle des critères suivants :

- Pertinence du projet en fonction de l'orientation du programme;
- Clarté du projet;
- Cohérence avec l'un des trois axes;
Qualité des retombées anticipées;
- Période de réalisation précise, déterminée à l'avance et réaliste dans le temps imparti.

Le soutien financier accordé par la Fondation ne doit pas servir à remplacer le financement que des instances gouvernementales doivent normalement fournir, mais plutôt s'inscrire en continuité avec les programmes actuels. Par ailleurs, certains projets pourraient s'avérer non recevables s'ils s'inscrivent dans l'un ou l'autre des contextes suivants :

- Impliquant des activités politiques ou religieuses;
- Visant à réduire un déficit de fonctionnement;
- Visant l'aménagement d'immeubles ou d'installations;
- Visant l'acquisition d'équipements non destinés aux besoins éducatifs des élèves.

Avec la demande de financement, le GPS joindra la plus récente version des documents suivants :

- Les états financiers de la dernière année;
- Le nom des membres du CA;
- Le procès-verbal de la plus récente AGA.

5- La réussite éducative des jeunes des îles au fil du temps – état des lieux

La Fondation souhaite être informée de toute publication qui peut lui permettre de se tenir à jour sur l'état des lieux en ce qui touche le cheminement des élèves, les taux de réussite ainsi que les besoins du milieu madelinot en matière de formation.

Dans ce contexte, elle demande au GPS et à ses membres de l'informer de façon systématique de toute nouvelle publication qui traite de sujets d'intérêt pour l'orientation du programme et ses axes.

6- Rapport annuel des projets financés par la Fondation

Au début de chaque automne, le GPS remet à la Fondation un rapport des projets réalisés avec le financement reçu au cours de l'année scolaire précédente en faisant état :

- du bilan de chacun des projets financés par la Fondation durant l'année scolaire, incluant l'intensité de l'action, le niveau d'atteinte des objectifs, les changements souhaités, les changements réels observés, les facteurs facilitants, les facteurs entravant, le budget initial et réel, de même que la pertinence de reconduire;
- du bilan global de l'ensemble des projets réalisés durant l'année scolaire qui se termine, incluant des observations sur les faits saillants de l'année ainsi que toute recommandation qu'il apparait opportun d'acheminer à la Fondation ;
- des activités de visibilité réalisées et de tout document (textes, photos, articles de journaux) qui pourraient être diffusés sur le site web de la Fondation.
- de données ou d'informations qui pourraient permettre d'illustrer et documenter l'impact des activités réalisées sur la réussite et la persévérance scolaires auprès des jeunes des îles.

7- Diffusion

De manière à informer les donateurs et le public des activités soutenues par la Fondation, la description sommaire des projets financés ainsi que leur évaluation sont diffusées sur le site web de la Fondation. Des mises à jour sont prévues à au moins deux moments de l'année (hiver et printemps), à partir des artefacts (textes, photos, vidéos, etc.). Une activité de communication est également prévue durant la semaine de la persévérance scolaire.

La Fondation compte sur la collaboration du GPS pour rassembler des informations et des données à diffuser pour rendre compte des activités et des réalisations.

ANNEXE 1

LE GROUPE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - GPS

La Fondation considère que le GPS est l'organisme le mieux placé aux Îles pour identifier les moyens qui favorisent la réussite des jeunes et faire en sorte que ces moyens soient mis en œuvre. Sur cette base, elle en fait son partenaire privilégié pour la réalisation de son « Programme d'appui à la réussite et à la persévérance scolaires ». En ce sens, la FMA et le GPS maintiennent une communication tout au cours de l'année afin de s'assurer que chaque projet se déroule convenablement et maintient ses objectifs de départ.

Le GPS est constitué en organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* avec l'objectif de rehausser le taux de persévérance scolaire et de réussite des apprenants madelinots. Il est composé d'intervenants des différents ordres d'enseignement et de représentants locaux concernés par le développement et la réussite des jeunes (social, communautaire, économique, culturel, municipal, santé, et autres).

Un agent de liaison assure la communication entre les différents partenaires et veille à soutenir les responsables des projets tout au cours de leur réalisation, du début jusqu'à l'étape d'évaluation. C'est également à l'agent de liaison que revient le mandat de faire le bilan des projets réalisés durant l'année et de déposer le document à la Fondation. Tout au cours de l'année, le GPS s'engage à transmettre à la Fondation des mises à jour aux dossiers concernés par des changements.

Les membres du Conseil d'administration du GPS – septembre 2019

- Louis-François Bélanger, directeur Campus des Îles, président
- Nancy Clark, intervenante, École de Grosse-Île, vice-présidente
- Martin Cummings, administrateur, Pharmacie Geneviève Lévesque, secrétaire-trésorier
- Brigitte Aucoin, DG de la Commission scolaire des Îles, administratrice
- Nicolas Arseneau, DG carrefour jeunesse emploi des Îles, administrateur